

Votre référent : Sylvie EGLIN

Adresse : 9 route de Haguenau
67630 WOERTH

Tél : 03.88.94.49.80

Email : woerh@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :

SAP480869445

Organigramme :

Sylvie EGLIN - Responsable d'agence

Jean Michel EGLIN - Adjoint au responsable d'agence

Laetitia OSTER - Responsable de secteur

Samantha MULLER - Responsable de secteur

Marie WAMBST - Responsable de secteur

Amandine THOMAS - Référente salariés

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 14h à 17h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Arrêt de bus (arrêt gare) derrière
l'agence



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Woerth et ses alentours

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : Place du Quartier Blanc 67000 STRASBOURG

DREETS : 6 rue Gustave Him, 67000 STRASBOURG

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées.





TARIFS APPLICABLES AU 1er Janvier 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE * APEF WOERTH



	TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC	TTC APRES CREDIT D'IMPOTS
MENAGE REPASSAGE			
16h et plus par mois	21,82 €	24,00 €	12,00 €
Entre 8h et 12h par mois	22,45 €	24,70 €	12,35 €
Ponctuel	23,64 €	26,00 €	13,00 €

AIDE AUX SENIORS			
Aide + accompagnements	22,45 €	24,70 €	12,35 €
Assistance + accompagnements	24,36 €	25,70 €	12,85 €

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP			
Aide + accompagnements	22,45 €	24,70 €	12,35 €
Assistance + accompagnements	24,36 €	25,70 €	12,85 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	23,45 €	25,80 €	12,90 €
Garde d'enfants + 3 ans	22,55 €	24,80 €	12,40 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	26,18 €	28,80 €	14,40 €

JARDINAGE			
Ponctuel	38,33 €	46,00 €	23,00 €
PACKS			
10h (000€ TTC - 0000€ HT)	36,67 €	44,00 €	22,00 €
20h (000€ TTC - 0000€ HT)	35,00 €	42,00 €	21,00 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	41,82 €	46,00 €	23,00 €

Autres prestations : Téléassistance (en partenariat avec Europ Assistance (à partir de 19,90€ TTC - 16,58 HT)

Offre spéciale : Découvrez ServiceBox sur www.servicebox.fr et offrez du temps libre à vos proches.

Majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative mensuels : 12,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations 0,65 € TTC/ km (Taux de TVA associé à la prestation)



Indice 06 - 01 /07/2021 - SARL SAS DOMI-CONFORT- SERVICES au capital de 1 500 €- Immatriculée au RCS de STRASBOURG Siret 480869445

Entreprise indépendante membre d'un réseau de franchise

Votre référent : Sylvie EGLIN

Adresse : 9 route de Haguenau
67630 WOERTH

Tél : 03.88.94.49.80

Email : woerh@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée, agréée et autorisée :
SAP480869445

Organigramme :

Sylvie EGLIN - Responsable d'agence

Jean Michel EGLIN - Adjoint au responsable d'agence

Laetitia OSTER - Responsable de secteur

Samantha MULLER - Responsable de secteur

Marie WAMBST - Responsable de secteur

Amandine THOMAS - Référente salariés

Intervenants à domicile

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 14h à 17h00

Astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture

Transports :

Arrêt de bus (arrêt gare) derrière
l'agence



Plan d'accès :



ZONE D'INTERVENTION :

Woerth et ses alentours

LISTE DES PARTENARIATS ET CONVENTIONNEMENTS :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraite, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance, Bien Etre Assistance, AXA, FOR ME (APRIL), Mutuaide assistance, Via Vita, Domiserve, Dhomplus, Europ Assistance, Indépendance Royale, Fidélia, Filassistance, Travailleurs sociaux, Saveurs et Vie, Les Opticiens Mobiles, Facilotab, RMA (Ressource Mutuelle Assistance), Mondial Assistance et Mutuelles diverses, RAM.

Conseil Départemental : Place du Quartier Blanc 67000 STRASBOURG

DREETS : 6 rue Gustave Him, 67000 STRASBOURG

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- ✓ Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôts de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Etablissement d'un devis gratuit et personnalisé au consommateur dans le cadre d'une proposition de prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur à 100€ ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et le détail des formules (le cas échéant).
- ✓ Pour un accompagnement dans l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter les personnes qualifiées.





TARIFS APPLICABLES AU 1er Janvier 2022

FICHE DE PRESENTATION ET TARIFS MODE PRESTATAIRE * APEF WOERTH



		TARIFS HORAIRES HT	TARIFS HORAIRES TTC
CONSEIL DEPARTEMENTAL - CPOM			
 APA. ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires du Conseil Départemental dans le cadre de l'entretien de la maison et des travaux ménagers ainsi que l'assistance aux personnes âgées. Il comprend le tarif APA (22,12€TTC) + un reste à charge (% notifié par le conseil départemental)	20,97 €	22,12 €
 PCH. PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. - ü Avoir de 20 ans à 60 ans - ü Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités - ü Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (22,12€ TTC)	20,97 €	22,12 €
CAISSES DE RETRAITE			
 ARDH. L'AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION	Ce dispositif attribué par la CARSAT/CNAV, permet de bénéficier d'aide à domicile à la sortie d'une hospitalisation. ✓ Etre retraité du régime général de + 55 ans ✓ Avoir un besoin temporaire et urgent d'aide à domicile après hospitalisation ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA ou de la PCH ✓ Ne pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile ✓ Ne pas relever de soins palliatifs	22,45 €	24,70 €
 PAP. PLAN D'AIDE PERSONNALISÉ AU MAINTIEN À DOMICILE	Aide financée par les caisses de retraite (CARSAT/CNAV, MSA, SSI), attribuée aux personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6) mais nécessitant une aide lorsque leurs fragilités compromettent le maintien à domicile. ✓ Avoir 75 ans et plus ✓ Ne pas disposer déjà de l'APA, ACTP, MTP ou PSD	22,45 €	24,70 €
CNRACL.	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	22,45 €	24,70 €
ANGDM	Caisse nationale de retraite des mineurs	22,45 €	24,70 €

(*) Intervention en mode prestataire - majoration de 25% des heures de nuit (21h - 6H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.

Frais de gestion administrative mensuels : 12€ TTC (taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans la cadre des prestations : 0,65€ TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

